

12.05.2009 - 14:30 Uhr

Une nouvelle organisation pour les agences générales d'Allianz Suisse

Zürich (ots) -

La mise en place annoncée du centre de service à la clientèle d'Allianz Suisse s'accompagnera d'un regroupement des responsabilités de direction au sein du réseau des agences générales. À compter du 1er janvier 2010, le nombre d'agents généraux passera de 66 à 40. Allianz Suisse conservera cependant sa présence dans l'ensemble du pays.

L'optimisation du réseau d'agences générales d'Allianz Suisse s'inscrit dans la droite ligne d'une focalisation conséquente sur les clients. C'est également à cet effet que le centre de service à la clientèle a été conçu, qui doit décharger les agences générales de tâches administratives. Roland Rykart, responsable de la distribution d'Allianz Suisse, indique à ce propos: «Nos agents généraux et notre service externe pourront ainsi se concentrer totalement sur le conseil aux clients. Le centre nous permettra par la même occasion d'améliorer notre disponibilité et nos prestations.»

Pas de changement pour les sites

Comme jusqu'à aujourd'hui, Allianz Suisse maintiendra sa présence dans toutes les régions du pays grâce à ses quelque 130 agences, agences générales et agences principales. Les clients conserveront leur conseiller, dont le nombre, dans l'ensemble de la Suisse, sera toujours d'environ 1200.

Ces 18 prochains mois verront par ailleurs un transfert de postes du service interne des agences générales au centre de service à la clientèle. Roland Rykart : «Nous espérons que les collaborateurs des agences générales seront nombreux à être intéressés par une nouvelle mission au sein du centre de service. Grâce à leur savoir-faire et à leur expérience, ils correspondent en tous points au profil que nous recherchons.»

Contact:

Communication Allianz Suisse
E-Mail: press@allianz-suisse.ch

Hansjörg Leibundgut
Mobile: +41/79/300'71'52
E-Mail: hansjoerg.leibundgut@allianz-suisse.ch ;

Bernd de Wall
Tél.: +41/58/358'84'14
E-Mail: bernd.dewall@allianz-suisse.ch